



TEST DE PATERNITÉ SYNDICALE

*FO réclame la paternité...
mais l'ADN dit autre chose !*

À la lecture du tract FO Justice du 1er juillet 2026, **l'UNSa Justice** a eu une idée : faire un **test de paternité syndicale**.

Parce qu'ils affirment, sans trembler, qu'ils portent "depuis des années" les revendications des personnels administratifs. Très bien ! Voyons donc qui a réellement engendré ces revendications, qui les a nourries, défendues, portées, arrachées... et qui arrive quatre ans plus tard pour s'attribuer l'enfant.

Spoiler : le test ADN est formel. L'enfant n'est pas de FO !

Une évidence s'impose : FO revendique aujourd'hui ce que d'autres organisations portent, documentent, chiffrent et défendent depuis plusieurs années.

La filière administrative n'a pas attendu 2026 pour être défendue. Elle a été portée, point par point, dispositif par dispositif, par **l'UNSa Justice** bien avant que FO ne découvre opportunément l'existence des personnels administratifs en année électorale.

Ce contre-communiqué n'est pas une opinion. C'est un constat technique, étayé par les textes, des dates, des dispositions réglementaires et les tracts que FO n'a jamais produits.

IFSE : FO revendique en 2026 ce que l'UNSa Justice porte depuis 2022

Sur la division de l'IFSE par 2 pour les personnels administratifs affectés dans les services déconcentrés de la DAP, **l'UNSa Justice** porte cette revendication depuis 2022 suite à l'introduction de ladite division dans la note sur le RIFSEEP du SG du 24 mars 2022.

C'est d'ailleurs grâce à ces interventions répétées et sa saisine officielle que la note du SG sur le RIFSEEP du 27 septembre 2023 met fin à la division par 2 de l'IFSE pour les forfaits de revalorisation suite à un avancement de grade, à une mobilité ou à un réexamen quadriennal et met en place un forfait d'abattement pour l'IFSE mensuelle moins pénalisant. Cette même note acte de la revalorisation de la prime de régisseur et de la création d'une prime pour les régisseurs adjoints. **Des batailles de gagner par l'UNSa Justice pour les personnels administratifs !**

FO découvre donc en 2026 une minoration de l'IFSE que **l'UNSa Justice** combat depuis 2022... ce qui ne les empêche pas de vendre du vent.

En effet, concernant la minoration de l'abattement de l'IFSE négociée et portée par **l'UNSa Justice** dans le cadre des négociations menées en 2025 et qui ont abouti à un relevé de conclusions signé en septembre de la même année, il n'y aura pas disparition complète de cet abattement dans le cadre du plan triennal de revalorisation de l'IFSE sur 2025-2026-2027 mais une minoration de l'abattement et une revalorisation du montant des socles de tous les groupes RIFSEEP de tous les corps. Des avancées obtenues de haute lutte par **l'UNSa Justice** grâce à sa combativité et sa technicité, sans être une fin pour nous. **Le combat continue pour obtenir la fin de tout abattement de l'IFSE !**

CIA : FO revendique ce que l'UNSa Justice dénonce depuis 2017, c'est-à-dire la mise en place du RIFSEEP au ministère de la Justice

Le CIA, qui doit valoriser l'engagement professionnel et la matière de servir, se fait à partir d'enveloppes budgétaires fermées qui ne permettent de verser que le montant théorique du CIA aux agents, invoquant les restrictions budgétaires !

FO revendique en 2026 ce que **l'UNSa Justice** dénonce depuis 7 campagnes de CIA, avec des chiffres précis et les dérives constatées au fil des années.

GRILLES INDICIAIRES INDIGNES : FO revendique ce que l'UNSa Justice dénonce et documente depuis 2022

En 2024, les « mesurette Guerini » avaient été dénoncé comme insuffisantes pour empêcher dès une augmentation de l'inflation, une nouvelle embolie des grilles indiciaires avec des agents n'ayant aucune revalorisation de leur traitement malgré l'avancement de nombreux échelons.

Et c'est exactement ce qui est en train de se passer en 2026 suite aux 2 augmentations du SMIC en janvier et en juin pour faire face à une inflation galopante.

L'UNSa Justice écrivait en 2024 : « *Les grilles indiciaires ne tiennent compte ni de l'inflation ni de la réalité du travail accompli.* »

FO revendique en 2026 ce que **l'UNSa Justice** porte depuis 2022, avec les indices, les échelons concernés, les effets sur la carrière et la pension de retraite.

SUR LES PLANS DE REQUALIFICATIONS de C en B, de C en G et de B en A

L'UNSa Justice a largement été le promoteur du premier plan de requalification de C en B qui a été mis en œuvre en 2022 et portait déjà la nécessité d'un même plan pour le passage de B en A. Elle dénonçait d'ailleurs en 2022 le manque d'ambition du ministère de la Justice : avec « **145 postes par an : un plan petit bras.** » Le nouveau plan de requalification de C en B qui va être mis en œuvre sur la période 2026-2029 va permettre 250 promotions par an. Et il y aura également un plan de requalification de B en A.

Et que dire du plan de requalification de C en Greffier aux services judiciaires... Là encore, FO ose revendiquer ce plan. Certes, ils ont signé le relevé de conclusions issu des négociations que d'autres organisations syndicales et au premier chef **l'UNSa SJ**, menaient avec âpreté pendant que ces derniers appelaient à ne pas manifester devant les cours et tribunaux.

FO revendique en 2026 ce que **l'UNSa Justice** porte depuis 2022, avec les volumétries, les cartographies, les incohérences, les taux pro/pro, les organigrammes manquants.

FO affirme qu'ils portent "depuis des années" les revendications des personnels administratifs. Les écrits, eux, disent autre chose.

Depuis des années et notamment depuis 2022, 2023, 2024, 2025, **l'UNSa Justice** dénonce la minoration de l'IFSE pour les personnels administratifs affectés en services déconcentrés, exige la suppression de cette dernière, documente les dérives du CIA, rappelle les obligations réglementaires du réexamen quadriennal, chiffre les revalorisations, porte des plans de requalification, alerte sur le tassement des grilles et démontre les effets catastrophiques de l'inflation, réclame la fin de l'écrtage, dénonce les surcharges de travail, la perte de sens des métiers, une forme de taylorisme administratif, défend les personnels administratifs dans les CSA ministériel, de direction, interrégionaux et locaux, dans les établissements, juridictions, services, structures au niveau local régional et national, saisit le ministre et produise les analyses techniques que FO n'a jamais écrites...

FO a la mémoire aussi courte que les idées, ce qui l'oblige, tel le coucou, à tenter d'occuper le nid des revendications d'autres organisations syndicales.

Faute d'avoir engendré des revendications, ils se rabattent sur des tracts destinés à discréditer les organisations syndicales qui les portent depuis des années, ou pour donner de fausses informations aux agents, comme en avril dernier en annonçant en grande pompe des avancées concrètes avec la mise en paiement de la revalorisation de l'IFSE sur la paie de juin, alors même que **l'UNSa Justice** ne cesse de multiplier ses saisines et interventions exigeant la validation et la mise en paiement de cette revalorisation, car à ce jour ce n'est toujours pas le cas. Mais, de notre côté nous ne perdons pas le cap, nous ne lâchons rien et une énième saisine officielle a été formulée.

Effectivement, les personnels administratifs méritent mieux que des récupérations électorales. Ils méritent des organisations syndicales qui travaillent depuis de nombreuses années et non des imposteurs, dont le seul objectif se résume à leur représentativité !

L'UNSa Justice
l'action utile !

Paris, le 6 juillet 2026

Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET.